VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

D'une Encoignure d'Affaires

Et de Cottages Doubles

Dans le Quatrième District

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 30 avril 1905 et signé le 27 avril 1905 par l'Hon. Geo. R. Theard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Mme Caroline Gerber, femme de Léonard Rinehart et Léonard Rinehart vs Auguste Bouise, No 75 798 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° L'encoignure d'affaires des rues Sixième et Chippewa, comprenant la bâtisse en bois à un étage, contenant magasin à chambres à coucher, hangar, etc., Nos 1857 et 2859 rue Chippewa.

Le cottage double en bois à un étage Nos 711 et 713 rue Sixième, contenant trois chambres de chaque côté.

Le cottage double en bois à un étage Nos 715 et 717, rue Sixième, contenant trois chambres de chaque côté.

Les trois bâtisses ci-dessus sont sur deux certaines lots de terre contigus situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Sixième et Washington, désignés par les nos 1 et 2 mesurant chacun 25 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Chippewa sur 190 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Chippewa et Sixième.

La propriété ci-dessus sera vendue séparément d'après l'arpentage et plan exhibé au moment de la vente. Un bon vendeur pour affaires ou placement.

2° Le cottage double en bois à un étage, Nos 717 et 719 rue Septième, sur un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Septième, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par la lettre C sur un plan fait par D. M. Broman, député-voyer de cette ville en date du 24 mars 1905, et mesurant d'après ledit plan 32 pieds 11 pouces de face à la rue Septième sur 127 pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 2 pouces et 4 lignes de façade sur la rue Septième sur 48 pieds de profondeur, un pied 2 pouces et 4 lignes semblables de façade à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur du lot adjacent sur le côté le plus rapproché de la rue Annonciation, formant une allée suivie à un usage commun dudit lot et du terrain contigu le plus rapproché de la rue Annonciation.

3° Le double cottage en bois à un étage, Nos 721 et 723 rue Septième, sur un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Septième, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par la lettre E sur le plan dit susdit de Broman, en date du 24 mars 1905, et mesurant d'après cela 39 pieds 6 pouces de face à la rue Septième sur 127 pieds 2 pouces de profondeur, 1 pied 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur sur son côté le plus proche de la rue Chippewa avec la même façade à la rue Septième de 1 pied 7 pouces et 6 lignes et 48 pieds de profondeur du lot contigu sur le côté le plus près de la rue Chippewa étant formé dans une allée commune pour son usage et celui dudit lot contigu sur le côté vers la rue Chippewa. Un placement qui paiera.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et bon de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes dues et exigibles en 1905 devant être assumées par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.

A. Hero, J. B. Fisher, avocats.

30 avril—30—mai 7 14 21 28—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Bon Cottage Double

Sur un grand lot de terre.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 30 avril 1905 et signé le 27 avril 1905 par l'Hon. Geo. R. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Mme Caroline Gerber, femme de Léonard Rinehart et Léonard Rinehart vs Marguerite Kieder et als, No 75 843 du dossier de la dite Cour, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un bon cottage double, Nos 725 et 727 rue Septième, sur un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième, Chippewa et Annonciation, désigné par la lettre E sur le plan dit susdit de Broman, en date du 24 mars 1905, et mesurant d'après cela 39 pieds 6 pouces de face à la rue Septième sur 127 pieds 2 pouces de profondeur, 1 pied 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur sur son côté le plus proche de la rue Chippewa avec la même façade à la rue Septième de 1 pied 7 pouces et 6 lignes et 48 pieds de profondeur du lot contigu sur le côté le plus près de la rue Chippewa étant formé dans une allée commune pour son usage et celui dudit lot contigu sur le côté vers la rue Chippewa. Un placement qui paiera.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et bon de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes dues et exigibles en 1905 devant être assumées par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. J. Ward, notaire, aux frais de l'acquéreur.

A. Hero et J. B. Fisher, avocats.

30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de A. C. Simart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76 106—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour l'homologation du compte provisoire présenté par Thomas C. Hodgins, exécuteur testamentaire de cette succession, ne devant pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'KNELL, Greffier—John P. Sullivan, P. W. Robinson, avocats. 17 mai—17 21 26

Succession de Louise Scherer, femme de Geo W. Bostick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72 865—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Geo W. Bostick, administrateur de cette succession, ne devait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'KNELL, Greffier—L. E. Reuter, avocat.

15 mai—12 14 21

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 8 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 24 juin 1904, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de W. H. Howcott vs Ellen Shdell et als, No 73 308 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain îlet de terre situé dans le même district de cette ville, désigné comme îlet 641 (autrefois îlet 302 A), borné par les rues Marks, Dix Huitième (Peach), Jefferson (Joliet) et Cambronne.

2° Huit certaines lots de terre situés dans le septième district de cette ville et décrits comme lots Nos 1, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, dans l'îlet 646 (autrefois îlet 302 B), lesdits lots sont contigus et mesurant ensemble 120 pieds sur la rue Old Ivory, 296 pieds de face à la rue Jefferson (Joliet) 128 pieds sur le Chemin Coquille du Canal de la Nouvelle-Orléans et 248 pieds sur la ligne divisant lesdits lots des lots Nos 7 et 9 d'après le plan de L. J. Pilié, daté le 12 janvier 1838.

3° Un quart d'intérêt non divisé dans un certain îlet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme îlet 477 et borné par les rues Roche-blave, Dorgenois, Malpomène et Thalie.

4° Un quart d'intérêt non divisé dans un certain îlet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme îlet 447 et borné par les rues Galvez, Malpomène, Johnson et Thalie.

5° Une certaine étendue de terre dans la paroisse St Bernard, se trouvant à une courte distance du bac de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le Comté 12 S. R. 12 E désignée comme lot 35 dans les sections 34 et 35 d'après un plan de B. Buisson, le 6 mai 1899, ladite étendue de terre contenant environ 242 59 acres. Cette propriété ci-dessus décrite est vendue sans aucune garantie quelle qu'elle soit.

Conditions — Comptant. Les acquéreurs payant les taxes de 1905, 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente parderant M. W. Patton, notaire aux frais des acquéreurs.

Wm Winston Wall, avocat

7mai—7 14 21 28—juin 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 8 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 mai 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans la succession de Hazen C. Haley, No 46 275 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Iberville, autrefois Douane, Bourgogne, Bienville et Canal, mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 3 pouces de face à la rue Iberville, sur vingt-six pieds dix pouces sur un mètre de profondeur entre lignes parallèles, ladite façade mesure ensemble sur la ligne de la propriété, maintenant ou autrefois appartenant à Nicholas Hoey, et courant vers la rue Bourgogne jusqu'à ce quelle arrive à la ligne séparant de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagen, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, pour billets en billets garantis par hypothèques spéciales et bon de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pour forcer la collection des billets les améliorations devant être conservées assurées et le policé transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de Ville dues et exigibles en 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente parderant J. D. Tayler, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 mai—7 14 21 28—juin 4 8

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Prodncul Cottage Simple

1312 rue Conti, entre les rues Liberté et Franklin.

Contenant 4 chambres et cuisine, citerne, grande entrée sur le côté, le tout briqueté.

MARDI, le 20 juin 1905, il sera vendu par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 723 rue Union — à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, le 12 mai 1905, dans l'affaire de la succession de Veuve H. Hanswinkle, No 76 030, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voie, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Bienville, Franklin et Tréme, désigné par le No 2 sur le plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 13 septembre 1838, et déposé pour référence comme plan No 50 du livre de plans No 1, en l'étude de Charles E. Fortier, ancien notaire dans cette ville; lequel dit lot de terre mesurant 21 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Conti sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles, courant dans le fond à une allée commune de 5 pieds de large s'ouvrant sur la rue Franklin.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur au dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robt Legier, notaire.

18 mai—1d 21 28—juin 4 11 18 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

George Dodds vs Ferdinand Carrère

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 21 025. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, au mon comptoir Nos 612 et 615 rue Royville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 27me jour de mai 1905, à 11 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir — Un lot de meubles de maison et réfrigérateur, etc. Sais dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions —Comptant.—WM J. BRADY, constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. —Boutier & Manion, avocats pour le demandeur.

10mai—10 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Thos J. Duggan vs Jean Vivian

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 10 514—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division E, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans la première district de cette ville, le LUNDI 12me jour de juin 1905, à midi la propriété ci-après décrite à savoir —

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Claiborne, les rues Première, Deuxième et Derbigny, lot No 611 ancien No 49 sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer, daté le 13 avril 1859 et déposé en étude de E. Bonny, ancien notaire et cette ville et lequel lot est désigné par le No 5 sur ledit plan et commençant à une distance de 96 pieds 6 pouces de l'encoignure de l'avenue Claiborne et de la rue Première et mesurant 32 pieds à l'avenue Claiborne sur 124 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sais dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions — Comptant. Wm J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Paul W. Mahoney, avocat pour le demandeur.

12 mai—12 14 21 28—juin 4 12

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Sixième District.

Une Rare Occasion pour Placeurs et Spéculateurs!

COTTAGES, SIMPLE ET DOUBLES.

No 2930 RUE CALHOUN

Nos 3938-40 RUE TCHOUPITOULAS.

Nos 3950-52 RUE TCHOUPITOULAS.

No 2809 RUE CONSTANCE.

Dans l'affaire de MICHEL DUBREY, Exécuteur Testamentaire de la Succession de Mme JEANNE MAUTEMPS vs Mme FRANCINE CAZALOZ

No 76 080—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 830 rue Common—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé en Cour ouverte le 5 mai 1905 et signé le 11 mai 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 90, borné par les rues Water, Constantinople, Levée, maintenant Tchoupitoulas et Austerlitz, désignés comme lots numéros quinze et seize d'ordre dit îlet sur un plan dans un livre de plans en l'étude de Salim Magner, notaire, et annexé à un acte daté le 5 avril 1865; lesdits lots mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant Tchoupitoulas, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 90, borné par les rues Water, Constantinople, Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Austerlitz, désignés comme lots numéros treize et quatorze sur un plan dans un livre de plan annexé à un acte passé pardevant Salim Magner, ancien notaire en cette ville, le 5 avril 1865 lesquelles lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant rue Tchoupitoulas, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds, le lot numéro treize formant l'encoignure des rues Levée, maintenant Tchoupitoulas et Austerlitz.

3° Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 109 de Bertherville, borné par la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon, Victor, maintenant rue Magnolia, Breslau maintenant rue Robertson, et la rue Edmund, maintenant Calhoun, désignés comme lots numéros deux, trois et sept, sur un devis privé annexé à un acte en l'étude de John Sandersnegal, notaire, daté le 26 mars 1842; les lots un, deux et trois ayant chacun trente pieds de face à la rue Victor, maintenant Magnolia, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, ledit lot numéro un formant l'encoignure des rues Victor, maintenant Magnolia, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, ledit lot numéro deux formant l'encoignure des rues Victor, maintenant Magnolia, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, ledit lot numéro sept mesurant vingt neuf pieds sans pouces et trois et un cinquième de lignes de face à la rue Edmund, maintenant rue Calhoun, sur une profondeur de cent vingt neuf pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles et toutes mesures étant prises en sus et mesure.

4° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 109 de Bertherville, borné par la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon, les rues Victor, maintenant Magnolia, Breslau maintenant Robertson, et Edmund, maintenant rue Calhoun, désignés comme lots numéros Quatre, Cinq et Six sur le ci-dessus devis privé, ledits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Edmund, maintenant rue Calhoun sur une profondeur de cent vingt-trois pieds, sept pouces et trois lignes, entre lignes parallèles le lot numéro Quatre formant l'encoignure des rues Edmund, maintenant rue Calhoun, et Victor, maintenant rue Magnolia, toutes mesures étant prises en sus et mesure.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Général Taylor, Magnolia et Constance, ledit lot mesurant trente-deux pieds dix pouces de face à la rue Constance sur cent quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot étant connu sous les îlots d'assessement comme lot numéro quatre et îlet No 219.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur et des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un, deux et trois ans représentés par privilège de vendeur et billets hypothécaires portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, classes usuelles de sécurité et les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1905, et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Boyd Grinage, aux frais des acquéreurs.

G. G. Kronenberger, avocat pour le demandeur.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 15

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La splendide bâtisse en briques à quatre étages, maintenant occupée par la "Delta Bag Factory" comme comme

430, 432 et 434 rue Fulton, et

429, 431 et 433 rue Front.

La jolie résidence simple à deux étages No 823 rue St André, entre les rues Annonciation et Laurel.

David J. Glover vs Henry C. Glover et als. No 75 194—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—

JEUDI, le 1er JUIN 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte le 26 avril 1905, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 430 et 434 rue Fulton et 429 433 rue Front, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bed Fulton, Grivier, Feydras et rue Front, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan pour somme plan de J. A. Bend, en 1844 par Hugh Grant, voyer, le 12 janvier 1852.

Le lot 11 mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Front, 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Sud Fulton sur 117 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne de l'est 10, et 116 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot 12.

Le lot 12 mesurant 23 pieds 2 pouces 1 ligne en face à la rue Sud Fulton, 21 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Front, sur 116 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du lot 11 et 112 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot 13, objet au bail.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 823 rue St. André situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. André, Ste Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre E sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 24 juillet 1875, ledit lot mesurant 43 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue St. André sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a, en 1 et 2 ans en 1 an, le tout à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. Les actes de vente devant être passés aux frais des acquéreurs pardevant John C. Davey, Jr. notaire, les acquéreurs devant assumer en plus et au dessus de leurs enchères les taxes de 1905 et de déposer comptant au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

Dinkins et d Hart, avocats.

30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1017 rue Touro.

Succession d'Antonio Fornaris.

No 74 538 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—

Mercredi, 7 juin 1905.

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 4 mai 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 375 borné par les rues Tonte (autrefois Union) Français, Romparte et St Claude, lequel lot mesure 27 pieds 4 pouces de façade sur la rue Touro par 135 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur, et fait partie du lot original No 10 sur un plan du Faubourg Marigny, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1017 rue Touro.

Etant la même propriété acquise par A. Fornaris de E. Abat par acte pardevant E. Bonny, autrefois notaire, daté le 27 janvier 1873 enregistré C. O. livre 160, page 621.

Termes et conditions — La moitié en plus comptant et la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option des acquéreurs, divisée en coupons égaux représentés par des billets des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement, payables au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur. L'acquéreur devra assurer ses améliorations pour un montant égal à la portion de crédit et de transférer la police d'assurance au porteur des billets. Acte de vente devant contenir les clauses de non aliénation et de vente sans estimation et 5 0/0 de frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour obtenir le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente; l'acquéreur devant assumer le paiement et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication et aura droit au loyer seulement de la date de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat.

7 mai—7 14 21 28—juin 4 7

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Propriétés Améliorées et Vacantes du Cinquième District.

Cottage Double, 209-211 Avenue Pélican, entre les rues Séguin et Bonny.

Cottage Double, 213-215 avenue Pélican, entre les rues Séguin et Bonny.

Cottage Double, 139-141 avenue Pélican entre les rues Bonny et Powder.

Terrain Vacant, avenue Pélican, entre les rues Berry et Powder.

JEUDI, LE 15 JUIN 1905.

Mlle Katie Forester et als vs la succession Harry Edward McNeely et als.

No 75,404—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido— JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de un ordre de Cour ouverte, rendu et signé le 2 mai 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le vendeur, la propriété ci-après décrite à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet No 221 borné par la rue Peter (maintenant avenue Pélican) les rues Séguin, Bonny et Alix, et désigné comme lot No quatre, sur un plan de A. D'Hémécourt, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à la rue Peters (maintenant avenue Pélican) par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté quatre chambres, galerie, citerne, hangar, etc., et cours comme les Nos 139-141 avenue Pélican, entre les rues Powder et Bonny.

Quatrièmement—Un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Alix, Powder, Bonny et l'avenue Pélican désigné comme lot No quatre, d'après le plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à l'avenue Pélican sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française.

Termes et conditions— Un tiers en plus comptant, et la balance s'il y en a en un et deux ans, en billets portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1905, au dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour louer la vente; l'acquéreur devant prendre possession des loyers du jour de la signature des actes de vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Jno Watt Duffy, avocat pour les demandeurs. Bureau No 204, rue du Camp.

Conrad G. Collins, Esq., Edgar M. Cahn, Esq. T. H. Hill avocats pour les défendeurs.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 14 15

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LUNDI, LE 22 MAI 1905,

A 11 HEURES A. M.,

LE CONTENU

DU No 2417 RUE ROYALE,

Entre les rues Mandeville et Espagne

Succession d'ALEXANDRE C. STUART.

No 76,106—Cour Civile de District Division E.

S'offrira en vente en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. R. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, et signé le 19 mai 1905 dans l'affaire ci-dessus intitulée, au No 2417 rue Royale, le contenu consistant des effets mobiliers et les bijoux au plus haut enchérisseur POUR DU COMPTANT.

PETER GALLAGHER, Encanteur

No 846 rue Commune.

John P. Sullivan, H. W. Rosenberg, Avocats.

13mai—13 17 22

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE SIMPLE, 2916 NORD REMPART.

LE COTTAGE DOUBLE, 3901-03 RUE ST-CLAUDE,

Et deux lots vacants contigus au cottage double,

A l'Encan à la Bourse, 311 Rue Baronne, Mardi, le 20 Juin 1905, à Midi.

SUCCESSION DE MME SYLVIANE L. EASTON.

No 76,051—Division E. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté et signé le 15 mai 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 20 juin 1905, à midi, la propriété ci-après décrite

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue des Champs Elysées, les rues Crape (ou Bourgogne), Amour (ou Remparts) et Marigny, désignés par la lettre D sur un plan fait par C. A. De Armas, ingénieur, daté le 8 mars 1874, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 2 septembre 1874, lequel lot mesurant en mesure américaine, vingt six pieds de face à la rue Amour (ou Rempart), sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont désignées par le numéro municipal 2216 rue N. Remparts.

2° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Claude, Alvar (autrefois Jeanne) Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesurant trente cinq pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue St Claude, la même largeur dans le fond, et cent treize pieds deux pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, et constituant du tout du précédent lot No 1 et partie du précédent lot No 2 le tout d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, à la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire, dans lequel il est désigné par la lettre A. Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 3901-05 rue St Claude.

3° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situées dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Claude, Alvar (autrefois Jeanne) Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesurant trente deux pieds de face à la rue St Claude, la même largeur dans le fond, sur cent treize pieds deux pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles et constituant de parties des précédents lots numéros deux et trois, le tout d'après le plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, à la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire sur lequel elle est désignée par la lettre B.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, située dans le troisième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St Claude, Alvar (ci-devant Jeanne) Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesure trente-deux pieds de face rue St Claude, la même largeur à l'arrière, sur cent treize pieds, deux pouces et une ligne, entre lignes parallèles, et consiste de parties des anciens terrains Nos 3 et 4, le tout d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, sous la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire sur lequel il est désigné par la lettre C.

Conditions — Un tiers en plus comptant, la partie à crédit s'il y en a devant être attestée par des billets à ordre portant 7 pour cent d'intérêt par an garantis par hypothèque et bon de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs assumant le paiement des taxes pour l'année 1905 sur ladite propriété en sus de la prix d'adjudication et payant les actes de vente qui seront passés pardevant J. Zeon Spearing notaire, un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication sera exigé au moment de la vente entre les mains de

J. L. ONORATO, Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

20 mai—20 21 26—juin 4 11 18 20

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Résidence Attrayante.

La résidence élégante en bois à deux étages très commode et centrale

No 1510 RUE CARONDELET.

Près de la rue Melpomène.

Succession de Lorraine Beaman Acee veuve de Hampton S. Smith Jr.

No 75 430—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, près Union — JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Somm